

L'attention des Communes a aussi été attirée sur d'autres mesures, qui ont été considérés attentivement, mais qu'il a été impossible de mener à bonne fin dans le cours de cette Session.

Nous sommes convaincus, néanmoins, que du résultat de nos délibérations le pays retirera les plus grands avantages.

Il me reste maintenant à présenter à Votre Excellence l'Acte relatif à l'application des sommes votées pour l'exercice de l'année courante et au prélèvement d'un Emprunt sur le crédit du Fonds Consolidé du Revenu, et j'invite humblement Votre Excellence à sanctionner cette Loi.

L'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative a alors présenté le Bill des Subsidés qui suit :—

Acte pour octroyer à Sa Majesté, certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du Gouvernement Civil pour l'année 1858, et à certaines autres dépenses se rattachant au service public, et aussi pour prélever un emprunt sur le crédit du Fonds consolidé du Revenu.

A ce Bill la Sanction Royale a été donnée dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance, et sanctionne ce Bill.”

Après quoi il a plu à Son Excellence prononcer devant les deux Chambres le Discours suivant :—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je vous félicite d'avoir terminé les affaires de cette Session prolongée, et je suis heureux de voir que vous avez donné votre attention aux sujets que j'avais recommandés à votre considération.

L'Acte abolissant l'emprisonnement pour dette, en certains cas, et pour empêcher les transports de faveur dans le *Haut-Canada* est un acheminement à l'assimilation des lois des deux sections de la Province, et son opération ne peut manquer, je pense, d'être avantageuse.

Vous vous êtes aussi occupé des lois du jury, et de la loi Municipale du *Haut-Canada*, et il a été adopté des mesures pour diminuer les frais de la justice Criminelle dans le *Bas-Canada*, et en faciliter l'administration.

Dans mon Discours, à l'ouverture de la présente Session, je parlai de la convenance de pourvoir à l'enregistrement et à la protection des personnes ayant droit de voter à l'Election des Membres de la Législature. Je me réjouis de voir que vous avez passé un Bill sur cet important sujet.

J'espère que l'Acte relatif aux pêcheries réussira à encourager cette branche d'industrie.

Notre communication par la Vapeur avec l'Europe continue à opérer avec succès, et je n'ai aucun doute que vous avez agi avec sagesse en pourvoyant aux moyens d'établir un service postal régulier par la vapeur, pendant l'été, avec *Gaspé* et les Provinces inférieures. L'appropriation pour établir une ligne de poste jusqu'à la *Rivière Rouge* va ouvrir une route postale non-interrompue, sous le Contrôle du Gouvernement Canadien, entre cet établissement et la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'ouverture de la ligne de *Buffalo* et du Lac *Huron*, il a été ajouté un nouvel anneau à nos Chemins de fer. Tout ce qui tend à augmenter le commerce des lacs est à mon avis de grande importance.